



Résiliation de contrat pour départ à l'étranger

Par **Dartagnon**, le **09/07/2013 à 09:44**

Bonjour,
j'aimerais savoir si mon retour en Tunisie peut être un prétexte pour résilier mon contrat avec un institut de formation et aussi avec mon fournisseur téléphonie? Je n'ai plus rien qui me retiens ici et je rends mon appart en fin du mois.
Merci à vous tous

Par **Lag0**, le **09/07/2013 à 10:10**

Bonjour,
Seule la lecture des contrats ou des CGV vous permettra de savoir s'il existe des cas de résiliation anticipée sans pénalité.

Par **Dartagnon**, le **09/07/2013 à 10:42**

merci, je vais tout relire.